

ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES

Plan de classification

ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES

Accident du travail

à l'occasion du travail

événement imprévu et soudain

preuve

Assistance médicale (*Voir aussi* indemnité, remboursement du coût)

Champ d'application

Compétence et preuve (*Voir aussi* procédure)

Évaluation médicale

attestation et rapport

cas d'application

compétence de la CSST

contestation

compétence du BEM

procédure

dispositions particulières aux maladies professionnelles pulmonaires

examen médical

principes

atteinte permanente

consolidation

limitation fonctionnelle

Financement

classification des employeurs

cotisation

imputation du coût

règles d'imputation et procédure

accident attribuable à un tiers

incapacité de travail de moins d'une journée

désastre

employeur obéré injustement

lésion survenue à l'occasion des soins

maladie professionnelle

travailleur déjà handicapé

Indemnité

décès

dommages corporels

remboursement du coût (*Voir aussi* assistance médicale)

remplacement du revenu

après le 15^e jour

calcul du revenu

droit du travailleur

période initiale de 14\jours

- réduction ou suspension du paiement
- Infractions pénales
- Lésion professionnelle
 - cas d'application
 - décès
 - lésion physique
 - lésion psychologique
 - condition personnelle
 - harcèlement psychologique
 - compétence, preuve et procédure
 - cas d'application
 - à l'occasion des soins
 - négligence du travailleur
 - preuve et présomption
 - récidive, rechute ou aggravation
- Maladie professionnelle
 - cas d'application
 - preuve et présomption
- Plainte en vertu de l'article 32 LATMP
 - compétence et principes
 - cause juste et suffisante (motifs invoqués par l'employeur)
 - conditions d'ouverture du recours
 - exercice d'un droit prévu à la LATMP
 - mesures visées
 - plainte valide
 - travailleur et employeur visés
 - preuve et procédure
 - réparation du préjudice
- Procédure
 - appel (CALP)
 - contestation (CLP)
 - demande de révision (BRP)
 - instance de révision de la CSST
 - ordonnance de sursis
 - réclamation à la CSST
 - lésion professionnelle
 - maladie professionnelle
 - divers
 - reconsidération d'une décision (CSST)
 - révision (CLP)
 - révision pour cause (CALP)
 - requêtes et ordonnances diverses
- Programme de stabilisation économique ou sociale
- Réadaptation
 - assignation temporaire d'un travail
 - droit à la réadaptation

- réadaptation physique
- réadaptation professionnelle
- réadaptation sociale
- Recouvrement des prestations (CSST)
- Retour au travail
 - avantages et conditions de travail
 - durant l'absence
 - lors du retour au travail
 - mise en application du droit
- refus d'embauche
- réintégration dans l'emploi
- réparation du préjudice

CONTRÔLE JUDICIAIRE

- qualification des actes contrôlés
- constitution illégale de l'organisme
- norme de contrôle
- justice naturelle
- contrôle du pouvoir discrétionnaire
- procédure
- cas d'application
- divers

SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

- champ d'application
 - chantier de construction
 - application et définitions
 - avis d'ouverture ou de fermeture
 - chantier de grande importance
 - Code de sécurité pour les travaux de construction*
 - comité de chantier
 - inspection
 - programme de prévention
 - représentant à la prévention
 - comité de santé et de sécurité du travail
- compétence, preuve et procédure
- droits et obligations de l'employeur
 - contaminant ou matière dangereuse
 - contrôle, identification et élimination des risques
 - équipement de protection individuelle
 - équipement et aménagement de l'établissement
 - examen de santé
 - formation, information et supervision du travailleur
 - fourniture de matériel sécuritaire et maintien en bon état
 - installations sanitaires et adéquates
 - organisation du travail et techniques sécuritaires

- programme de prévention
- rapport d'accident
- droits et obligations du travailleur
 - droit de refus
 - droits généraux
 - obligations
 - retrait préventif (contaminant)
 - retrait préventif de la travailleuse enceinte
 - retrait préventif de la travailleuse qui allaite
- établissement industriel et commercial
- inspection
- plainte en vertu de l'article 227 LSST
 - compétence et principes
 - cause juste et suffisante (motifs invoqués par l'employeur)
 - conditions d'ouverture du recours (présomption)
 - preuve et procédure
 - réparation du préjudice
- infractions pénales
 - preuve et procédure
 - compromettre la santé et la sécurité
- qualité du milieu de travail